**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

**Band:** 57 (1906)

**Heft:** 8-9

Rubrik: Chronique forestière

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 28.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

installation, on peut tirer parti maintenant de tous les assortiments, même des plus petits. La proportion des bois de service équivaut aussi à celle qui se présente dans les forêts de plaine possédant les meilleurs moyens de dévestiture. Elle a varié jusqu'ici de  $81^{\circ}/_{\circ}$  (en 1905/1906) à  $88,_{\circ}$   $^{\circ}/_{\circ}$  (en 1904/1905).

Et voilà que tout en devisant..... et en dégringolant au travers d'une fournaise de calcaires chauffés à blanc!..... on arrive à Roche. C'est là que la dislocation "définitive" a lieu. On se serre la main; on se dit au revoir à l'année prochaine dans ce canton situé à l'autre extrémité de la Suisse, mais qui baigne, comme celui de Vaud. des rives charmantes dans un lac de belles dimensions; qui possède, comme Vaud, des versants ensoleillés où le raisin se dore et des glaciers, réservoirs de houille blanche, et dont l'écusson porte, comme celui du peuple vaudois, de sinople et d'argent. Et chacun s'en va, gardant le meilleur souvenir de ce congrès de 1906 sur les bords du Léman vaudois, de son excellente organisation et de sa réussite, parfaite à tous égards.

P. Bertholet.



## Chronique forestière.

## Confédération.

Un nouveau règlement concernant l'organisation de la station centrale de recherches forestières a été approuvé par le Conseil fédéral dans sa séance du 25 juin écoulé. Cette autorité a en outre procédé à la nomination de la commission de surveillance qui sera constituée désormais et pour une période de 5 ans, de MM. de Wattenwyl, conseiller d'Etat, à Berne, Liechti, administrateur des forêts de la ville de Morat, et Biolley, inspecteur forestier, à Couvet, comme membres permanents; de MM. le D<sup>r</sup> U. Meister, inspecteur des forêts de la ville de Zurich et Jauch, inspecteur cantonal des forêts, à Altorf. La commission est présidée par M. le D<sup>r</sup> Gnehm, président du Conseil de l'Ecole polytechnique et M. le D<sup>r</sup> Coaz, inspecteur fédéral des forêts en fait partie, de droit.

## Cantons.

Tessin. M. O. Furrer, inspecteur forestier à Faido, a donné sa démission pour rentrer au service de son canton d'origine. M. Furrer remplira provisoirement les fonctions d'inspecteur de l'arrondissement de Balsthal (Soleure), en remplacement du titulaire, empêche de le faire en suite de maladie.

M. Bezzola, inspecteur forestier à Locarno, a donné sa démission, après 34 ans de bons et loyaux services.

## Etranger.

France. Congrès de la Société forestière de Franche-Comté et Belfort, du 2-7 juillet 1906. Chaque été, sur nos frontières, un bon nombre de forestiers, de propriétaires et d'amis de la forêt de la Franche-Comté, auxquels viennent se joindre, toujours plus nombreux, les sylviculteurs de Savoie, des Vosges, et aussi de la Suisse romande, tiennent leurs assises alternativement dans l'un des centres forestiers de la région. Cette année, il était échu à la coquette ville de Salins, blottie au fond de sa verdoyante vallée, dont les pittoresques forts de St-André et Belin défendent les approches, de recevoir les membres de la Société forestière de Franche-Comté et Belfort. Au nombre de 150 environ, ceux-ci furent exacts dimanche soir au rendez-vous, parmi eux sept Suisses, chiffre bien modeste en regard de la chaleureuse invitation qui nous avait été adressée. L'Orient était représenté par un fonctionnaire de l'administration forestière de Roumanie.

La bonne coutume de nos voisins de France veut que la réunion ait lieu le plus possible dans l'élément cher aux forestiers, la forêt. Aussi, dès 6 heures du matin, le lundi, une colonne interminable de voitures et d'automobiles conduit les congressistes dans la forêt de Fertans, une vieille connaissance pour ceux d'entre eux, la minorité, qui avaient assisté à la première réunion de la franc-comtoise en 1891.

Pour ceux-là, l'accueil que nous font les admirables chênes séculaires qui gardent l'avenue de la maison forestière a quelque chose de familier...

La forêt de Fertans, propriété de M. de Pourtalès, à Neuchâtel, est un ancien taillis de 480 ha environ. Située à l'altitude de 5-600 mètres, cette forêt se trouve à la limite de la région des feuillus et de celle des résineux. Le voisinage des sapinières, qui occupent les plateaux supérieurs, a de tout temps influencé le régime de Fertans. Pendant un certain temps, désireux de maintenir son taillis intact, le propriétaire fit extirper le sapin dans les coupes. Cependant, en présence d'une invasion que rien ne décourageait, de guerre lasse d'ailleurs, et se résolvant à tirer parti de cette aubaine inattendue, on abandonna finalement une partie de la forêt à l'invasion des résineux. Dès lors, pour hâter la conversion, le semis naturel de sapin fut complété par des plantations d'épicéa, partie sous le couvert, partie dans les coupes, et l'on organisa un service de dégagement. De cette façon, la transformation put progresser à grands pas et actuellement, après environ 50 ans, de belles futaies réjouissent l'œil du visiteur, où naguère s'étalait un taillis composé principalement de bois blancs.

La conversion a fait de grands progrès depuis le premier passage du congrès. Les opérations sont conduites cependant avec prudence et une sage lenteur, afin de ne pas bouleverser le rendement continu de la forêt. Tandis qu'une série comprenant environ la moitié de la forêt est en transformation, l'autre série continue d'être exploitée en taillis

pur. "Patience et longueur de temps font plus que force et que rage." Cette maxime, quoiqu'ancienne, convient tout particulièrement au travail de la gent forestière.

Avant de quitter la forêt, le congrès exprima au personnel de gérance et de surveillance son admiration et son approbation pour la façon exemplaire dont le bois de Fertans est tenue et dont les opérations sont menées.

Pour terminer une journée si bien commencée, l'on ne pouvait mieux faire que d'aller visiter les sources voisines du Lizon et la grotte Sarrasine, sites d'une beauté et d'un charme tout particuliers pour tous ceux qui savent apprécier le Jura. Un banquet rustique est servi là, au pied des blancs rochers, sous la fraîche ombre des érables et des foyards, tandis qu'à côté le Lizon, ressuscité des entrailles de la terre, court en écumant sur les rochers couverts de mousse.

Vers 8 heures du soir seulement a lieu le retour à Salins où, dans les jardins et les salons de Monsieur et Madame M<sup>ce</sup> Bouvet, président de la Société franche-comtoise, une brillante et cordiale réception est faite aux membres du congrès. Les nombreux participants de cette fête de nuit, agrémentée par des airs de cor de chasse et idéalisée par la présence de ravissantes jeunes filles aux toilettes claires, gardent un souvenir inoubliable de cette soirée.

Sans égard pour ceux qui ne se sont couchés que tard, la diane est sonnée à 5 heures et à 6 la colonne de voitures s'ébranle dans la direction de la forêt de Levier, que l'on atteint vers 8 heures du matin. Le temps est gris et maussade, ce qui gâte un peu l'impression qui se dégage de la visite de cette forêt domaniale de 2700 ha, réputée l'une des plus belles sapinières de France. Quelques chiffres, dans leur aridité, en diront plus long qu'une description détaillée, qui est au-dessus du pouvoir littéraire du chroniqueur. Le volume moven à l'ha est de 450 m³. De 1861 à 1894, le revenu annuel moyen par ha a été de 10,2 m³ et de fr. 168 brut. Les bois sont vendus sur pied, mais cubés après abatage; l'exploitation est aux frais de l'acheteur. Ce revenu ne correspond pas au maximum d'accroissement possible, puisque, par suite de l'aménagement par périodes, les coupes d'amélioration ne se sont étendues que sur un nombre de divisions relativement petit, tandis que, dans la majeure partie de la forêt, les peuplements souffraient du manque de lumière et d'espace. Dès 1894, à l'occasion de la révision, le principe des périodes fut abandonné et la forêt fut soumise à un plan d'exploitation jardinatoire, qui prévoit le passage de la coupe dans toutes les divisions dans l'espace du temps de rotation, fixée ici à 10 ans.

Tous les produits ainsi exploités sont classés comme produits principaux, ce qui met un terme à cette situation ridicule du passé, où les produits accessoires étaient de beaucoup plus importants en volume que les produits principaux. De fait, la forêt ne produit que du bois, sans autre dénomination.

La révision de 1904, faite sur la même base que celle de 1894 et au moyen d'un tarif d'aménagement fixe, a révélé des accroissements allant de 7,6 m³ jusqu'à 16,5 m³ par ha et par an. Malgré la possibilité de 12 m³ admise en 1894, le capital en forêt a augmenté de 422 à 450 m³ à l'hectare Le taux de l'accroissement varie dans les limites de 2,67 % à 3,68 %.

Le traitement est celui des coupes successives. Mais la longueur des temps de rajeunissement fait que ce traitement ressemble, à s'y méprendre, au jardinage concentré ou au jardinage pur. En abandonnant l'idée des périodes et en appliquant le traitement par peuplements, c'est-à-dire par divisions, l'on glisse tout naturellement vers le jardinage, qui consiste à exploiter dans chaque parcelle ce qui est indiqué par l'état du peuplement dans la limite du taux d'accroissement établi par l'expérience. La notion de la révolution et de l'âge ont perdu dès lors leur droit de cité dans la forêt, dont les arbres ne sont plus taxés d'après ce qu'ils sont, vieux ou jeunes, mais d'après ce qu'ils font, soit leur utilité ou leur production.

Toutes ces données nous sont obligeamment fournies par M. Brenot, forestier aménagiste à Besançon, qui a présidé aux diverses révisions

de la forêt de Levier.

Avant de quitter les imposants peuplements de cette forêt unique, l'on procède au sacrement du nouveau "Président de Levier", c'est-àdire d'un superbe sapin de 40 m de haut (20 m sans branche) et de 4 m de circonférence, qui remplace l'ancien "Président" que les nécessités de l'exploitation ont obligé de sacrifier l'hiver dernier. Puis l'on va

déposer une couronne sur le... tronc du prédécesseur.

L'après-midi de cette journée est consacrée à la séance administrative qui a lieu à Levier. Confirmation du comité, distribution de récompenses, entre autres aux trois plus anciens bûcherons de Levier (50-55 années de service), fixation du lieu de rendez-vous pour 1907 à Grenoble, résumé des nombreux travaux présentés par MM. Broillard, Barbey, Schæffer, Mer, professeur Henry, Deroye. Ces travaux paraîtront au Bulletin de la Société.

La journée se termine par un banquet très animé et fort bien servi, à la fin duquel on boit à la France, à la Suisse, à la Roumanie, aux dames....

Le troisième jour est consacré à la visite des forêts de la commune de Levier, où les superbes tableaux de la veille se répètent, cette fois sous l'éclat d'un soleil trop radieux, puisqu'il précède un orage qui éclatera peu après. Au passage à Villers, l'on visite et admire l'usine de la maison Bouvet, fort bien organisée. Les 60 ouvriers de la Scierie sont invités à venir trinquer démocratiquement avec les congressistes.

De là l'on se rend dans les intéressantes forêts de M. Dufaure, à Montorge. Malheureusement, un violent orage éclate, accompagné d'une pluie diluvienne, qui force tout le monde à chercher un refuge dans la vaste ferme de M. Dufaure, où un excellent déjeuner se trouve servi comme par enchantement sur le pont de grange, entre des tas de foin aux senteurs aromatiques.

Sauf un petit nombre d'intrépides qui se font mouiller à fond en visitant une partie des forêts, le plus grand nombre des congressistes s'en va prendre, à Villers, le régional pour Audelot, où a lieu la première dislocation.

Une soixantaine de membres de la Société, les infatigables, prennent le train pour la Suisse et s'en vont, sous la direction de MM. Barbey et Moreillon, prendre leurs cantonnements à Ballaigues.

Le jeudi 5 juillet est consacré à la visite des intéressants travaux d'améliorations pastorales de M. Barbey, qui récoltent l'approbation de tous les assistants, et où l'on admire la rare persévérance et la méthode sûre qui les distingue du laisser-aller formant la règle dans la plupart de nos pâturages jurassiens.

L'ascension du Suchet couronne cette nouvelle journée.

Les vendredi 6 et samedi et 7 juillet sont employés à visiter les sources de l'Orbe, la vallée de Joux, avec cantonnement au Sentier. et la belle forêt du Risoux, sous la conduite de MM. Muret, Piguet et de Luze. Si nos hôtes de France ont admiré nos paysages, nos usines électriques, nos routes forestières et nos bois, nous devons, à notre tour, rendre hommage à leur persévérance et à leur endurance d'avoir pu soutenir jusqu'au bout un programme d'excursion aussi chargé. La petite sauterie, improvisée au Sentier, a mis la note gaie et aimable sur ces jours d'un labeur sérieux et a éclairé la sombre vallée de Joux d'un rayon de cette grâce française, dont les sept Suisses participants à la réunion ont emporté une parcelle dans leur cœur, à côté des riches enseignements techniques que l'intéressant congrès de Salins leur a fourni.

Un vivat à nos voisins de France si aimablement hospitaliers et si sincèrement forestiers! P...y.



# de la "Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen" redigee par M. le Dr Fankhauser, à Berne.

Aufsätze: Die Bezähmung des Schmittenbaches bei Zell am See, im mittleren Pinzg au. — Holzfunde aus römischer Zeit. — Die Riesen. — Vereinsangelegenheiten: Aus den Verhandlungen des Ständigen Komitees. — Jahresversammlung des Schweizerischen Forstvereins in Lausanne. — Thesen zum Referat "Wie ist in den Gemeinde- und Korporationswaldungen die Schlaganzeichnung und in den Privatwaldungen die Holznutzung überh aupt von Staates wegen zu ordnen?" — Thesen zum Referat über die Konventionalstrafe und ihre Anwendung. — Protokoll der Verhandlungen der Jahresversammlung in Appenzelf 1905. — Mitteilungen: Eine bleichsüchtige Fichte. — Forstliche Nachrichten. — Bücheranzei gen-



Dessoucheuse des pâturages » extirpant des buissons de noisetiers sur le Pâturage de la Montagne Devant, Mont Suchet (Vaud).